

Vous

Souhaitez externaliser une partie de votre fonction RH afin :

- De vous concentrer sur votre cœur de métier ;
- D'éviter les mauvaises surprises (contentieux avec vos salariés, redressements par les organismes sociaux) ;
- De bénéficier de conseils d'experts de la fonction RH.

Nous vous proposons

Une assistance sur-mesure en fonction du degré d'externalisation souhaité

Vous bénéficiez au choix :

- D'une assistance forfaitaire
- D'une assistance ponctuelle
- De consultations techniques
- De formations

Un accompagnement sécurisé et une optimisation dans la gestion humaine et administrative de votre personnel

Accompagnement sécurisé

- Contrats de travail : de la rédaction à la rupture
- Politique de discipline et de sécurité (Document Unique d'Evaluation des Risques, règlement intérieur, note de service, ...)
- Election et gestion des Instances représentatives du personnel (IRP)
- Accompagnement dans la mise en place d'accords collectifs (temps de travail, accord de compétitivité, pénibilité, égalité hommes/femmes, ...)
- Accompagnement dans la mise en place des nouvelles obligations sociales
- Relations avec les administrations (Inspection du travail, URSSAF...)
- Gestion des conflits et procédures disciplinaires

Optimisation

- Audit de conformité (social, paies et charges sociales)
- Recrutement (état des lieux des besoins, évaluation de candidats...)
- Politique d'intégration (parcours d'intégration, tutorat, ...)
- Conseil courant RH – optimisation des dispositifs légaux (aides à l'emploi, formation continue, régimes de retraite et prévoyance...)
- Préconisations dans la tenue des entretiens professionnels et d'évaluation
- Mise en place d'outils de gestion RH informatisés - SIRH
- Tableaux de bord (de suivi des effectifs, du turn-over, de l'absentéisme...)



Votre référent technique

Charles-Emeric LE ROY, Directeur associé

✉ charles-eric.leroy@gmba.fr / ☎ +33 (0)1 48 74 28 18